

AMV PREND SOIN DES CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES EN METTANT À LEUR DISPOSITION UN SERVICE GRATUIT DE CONSIGNE À CASQUES.

Faire son shopping en moto ou en scooter peut s'avérer complexe avec un casque à la main.

Conscient de ces désagréments et afin de répondre de manière toujours plus efficace aux besoins des utilisateurs de deux-roues motorisés, AMV met gratuitement à leur disposition un service de consigne à casques dans plusieurs centres commerciaux Carrefour.



SERVICE 
GRATUIT
OFFERT PAR AMV

Positionnées aux entrées les plus proches des parkings deux-roues, ces consignes permettent de se libérer de son casque à l'arrivée dans le centre commercial.

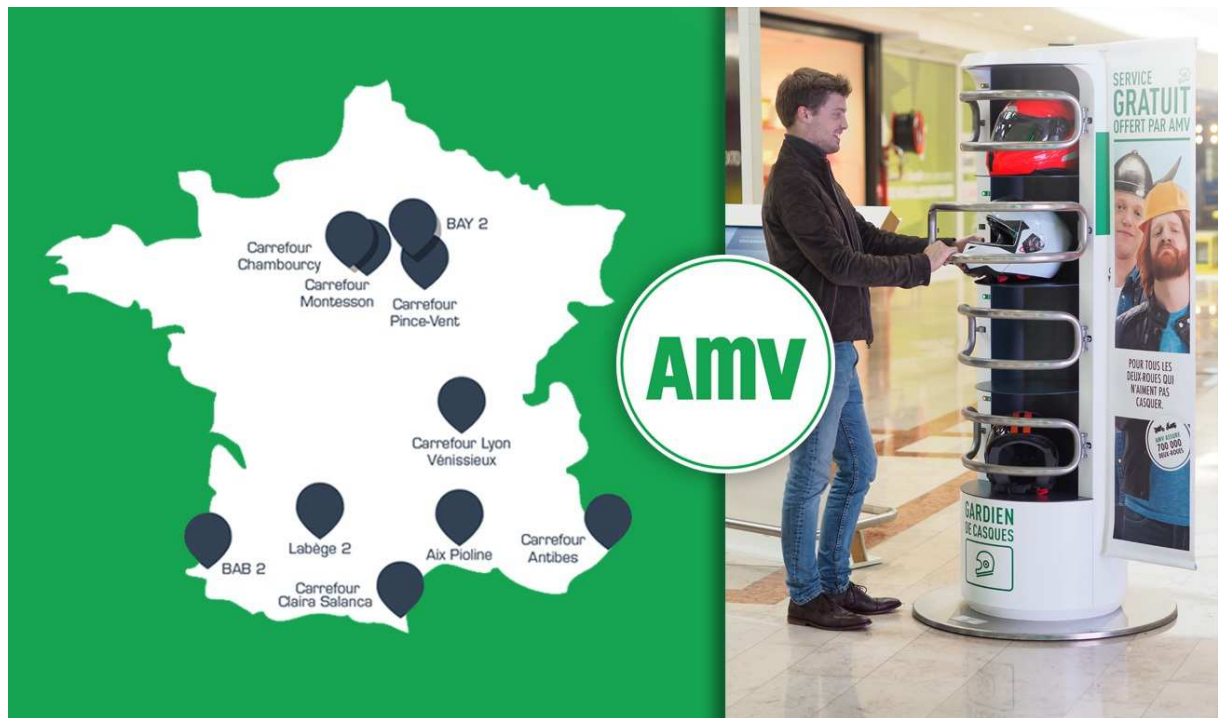
Comment ça marche ?

Rien de plus simple ! Il suffit de positionner le casque dans l'un des emplacements disponibles, déterminer un code à 4 chiffres sur l'écran tactile et verrouiller le compartiment. Pour le récupérer, l'utilisateur n'a plus qu'à taper le code qu'il a choisi.

Gratuit et totalement sécurisé, les possesseurs de deux-roues pourront ainsi faire leur shopping en toute tranquillité, sans être gêné par leur casque.

Retrouvez le service de consignes à casques offert par AMV dans les centres commerciaux Carrefour suivants :

Carrefour Antibes / BAB 2 (Biarritz-Anglet-Bayonne) / Carrefour Chambourcy / Carrefour Lyon Venissieux / Carrefour Montesson / Carrefour Pince-Vent / Carrefour Clairia Salanca (Perpignan) / Labège 2 / BAY 2 (Torcy) / Aix Pioline (Aix-en-Provence)



The Keepers, une start-up qui révolutionne l'expérience shopping en proposant 3 services automatisés et connectés : la consigne à casques moto, le vestiaire 2.0 et la station de recharge smartphones. Lancé en 2015, The Keepers propose ses services dans les plus grands centres commerciaux, cinémas, aéroports, salles de spectacles en France, en Italie et en Espagne.

A propos d'AMV

AMV est créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto. En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères. Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-roues et propose également une gamme complète de contrats d'assurance : auto et moto de collection, auto, 4X4, camping-car, scooter des mers et multirisques habitation. L'acquisition en 2011 de Légende Assurance a permis à AMV de développer une offre spécifique, parfaitement adaptée aux usages des collectionneurs de motos et autos anciennes. Les équipes du service dédié à AMV Légende prennent un soin tout particulier à répondre aux besoins de cette clientèle exigeante. AMV est également présent en Espagne depuis 2003 et en Argentine depuis 2013. AMV est une filiale du groupe Filhet-Allard : 6ème courtier d'assurance en France avec plus de 1.200 collaborateurs. CA de 190M€, en croissance de près de 50% en 5 ans.

Pour suivre l'actualité d'AMV

Blog AMV : <https://www.amv.fr/blog/>

Facebook AMV : <https://www.facebook.com/AMVAssurance>

Instagram : [@amvassurance](https://www.instagram.com/amvassurance)

Youtube AMV : <https://www.youtube.com/user/AMVassurance>